



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

orthophonistes

Question écrite n° 103397

Texte de la question

M. Francis Hillmeyer alerte Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le mécontentement des orthophonistes de la région Alsace et du reste de la France. Ceux-ci ont, en effet, cru que - à la suite de leur entrevue avec des représentants du Premier ministre - l'autonomie et la responsabilité de la profession seraient enfin reconnues et qu'une juste rémunération leur serait enfin proposée. Or aucune reconnaissance par le Gouvernement des compétences des orthophonistes ne semble effective. Pire, la fameuse grille qui devait être présentée au conseil supérieur de la fonction publique hospitalière du 16 mars 2017 a disparu des réponses apportées aux questions des parlementaires. Par conséquent, il lui demande quelles mesures concrètes et rapides elle entend prendre afin de tenir les engagements du Gouvernement envers les orthophonistes - professionnels et étudiants - dont la mobilisation reste forte et dont la revendication dépasse la seule motivation salariale.

Données clés

Auteur : [M. Francis Hillmeyer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103397

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 mars 2017](#), page 2148

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)